

Déclaration n°006/2014 du parti CNDD-FDD par rapport aux récents rapports de l'Amnesty International et du Représentant du Secrétaire Général de Nations Unies

jeudi 14 août 2014 par [Jean Ikoraneza](#)

Déclaration n°006/2014 du parti CNDD-FDD par rapport aux récents rapports de l'Amnesty International et du Représentant du Secrétaire Général de Nations Unies 1. Le parti CNDD-FDD communique à la Communauté Nationale et Internationale que le Burundi est un pays paisible où les citoyens ne subissent aucune répression ni restriction quelconque dans l'exercice de leurs activités quotidiennes y compris politiques. Le Burundi n'abrite actuellement aucune milice organisée, aucun camp d'entraînement paramilitaire, aucune rébellion déclarée et la politique du parti CNDD-FDD reste celle de promouvoir le Développement pour tous dans un Burundi de Droit et où règne la Démocratie. 2. Le CNDD-FDD, dénonce donc le contenu du rapport d'Amnesty International édité par des enquêteurs abusés par certains milieux politiques et une partie de la société civile nostalgiques des temps passés et qui, chaque fois à la veille des élections, usent du mensonge, de la diffamation et même de la provocation pour des fins politiques. Pendant quatre ans, ces politiciens se relaient sur les médias, dans différents consulats et certaines capitales pour dire du mal de leur pays officiellement sous le chapeau de défendre droits de l'homme et démocratie alors qu'ils sont réellement attirés par des financements qui échappent à tout contrôle oubliant qu'ils maintiennent leur propre pays dans un état perpétuel d'entre paix et guerre avec toutes les conséquences qui en découlent. 3. Le Parti CNDD-FDD salue le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies dans son aspect qui réaffirme au grand jour qu'aucun indice ne leur a indiqué une présence quelconque de jeunes burundais qui suivraient une formation paramilitaire en République Démocratique du Congo. Toutefois, le parti CNDD-FDD rejette tout ce qui est en rapport avec la distribution d'armes aux jeunes IMBONERAKURE. Rien ne pourrait expliquer un tel réflexe surtout que toutes les pronostiques accordent une victoire écrasante au CNDD-FDD jusqu'à amener certains opposants et leurs bailleurs à redouter le retour à un parti unique au Burundi, ce que le parti CNDD-FDD n'accepterait pas puisque son idéologie est fondée sur la Défense de la Démocratie et la promotion de toutes ses valeurs. 4. Le Parti CNDD-FDD réaffirme que ses militants cohabitent paisiblement avec ceux des autres formations politiques et rejette toutes les affirmations gratuites du genre climat politique tendu, assassinats d'opposants, répression contre la liberté d'expression et de réunion, impunité (...) qui sont des termes empruntées par Monsieur Tom Gibson d'Amnesty International pour des fins que nous ignorons encore mais dont les conséquences risquent d'envenimer une situation qui jusqu'ici est appréciée et enviée par différents peuples qui vivent le calvaire dans leurs pays mais qui visiblement n'intéressent pas autant les enquêteurs de cette organisation de défense de droits de l'homme. 5. Le CNDD-FDD profite d'ailleurs de cette occasion pour féliciter le Gouvernement classé deuxième actuellement sur le continent africain dans son engagement de voler au secours à ceux qui ont encore besoin de recouvrer la paix et la dignité dans différents pays. 6. Le Parti CNDD-FDD informe la communauté nationale et surtout internationale aujourd'hui abusé par certains spéculateurs politiques que les IMBONERAKURE sont des membres du parti dont l'âge varie entre 18 et 35 ans et non une milice. Ce sont ces jeunes qui prennent le devant dans la construction des écoles, des centres de santé, le traçage de routes, la propreté des villes et consort en répondant massivement tous les samedis aux travaux communautaires souvent boycottés par l'opposition et une certaine société civile d'où l'acharnement envers eux, puisqu'ils constituent l'avenir de leur pays et de leur parti et leurs réalisations sont bien visibles sur le terrain même si personne ne veut en parler. Les IMBONERAKURE autant que les autres burundais quelque soit leurs croyances et leurs tendances politiques sont invités à participer aux comités de sécurité pour sauvegarder cette paix que nous avons recouvrée après autant d'années de guerre et d'effusion de sang. Les IMBONERAKURE se constituent en volontaires et sont soumis à la loi tout comme les autres burundais. 7. Le Parti CNDD-FDD condamne une certaine opinion relayée souvent par une certaine presse qui se plaît à convertir tout criminel et tout délinquant en un IMBONERAKURE comme si la Ligue des Jeunes du parti CNDD-FDD n'existait pas le Burundi n'abriterait que des saints. Le Parti CNDD-FDD condamne

aussi la tendance affichée de transformer tout conflit social en conflit politique. 8. Le Parti CNDD-FDD réitère son attachement à la Démocratie et rejette toute implication dans les organisations politiques concurrentes de la place. Les membres de ces partis politiques vivent des conflits soit de positionnement, soit de générations et bien d'autres qui leur sont propres. A l'heure actuelle le Parti CNDD-FDD n'est en conflit avec aucun parti politique et jamais il n'a accusé un autre parti d'ingérence dans ses affaires internes pourtant il n'en a pas connus moins que les autres. 9. Le Parti CNDD-FDD encourage l'Administration, les Forces de l'Ordre, l'Institution judiciaire et la population à travailler en symbiose et à traquer tout délinquant sans distinction aucune. Nous les félicitons d'avoir arrêté et jugé rapidement les jeunes du MSD qui se sont attaqués aux forces de l'ordre jusqu'à séquestrer et désarmer certains d'entre eux, mais aussi les IMBONERAKURE de GIHANGA en Province BUBANZA qui se cachaient derrière cette étiquette pour voler les passants ou encore ceux de MARANGARA en province NGOZI qui semblaient vouloir se substituer à la police pour ne citer que ceux-là. 10. Le Parti CNDD-FDD demande à la magistrature burundaise de jouir de toute son indépendance dans l'exercice de son travail en appliquant rien que la loi et veiller à ce que personne ne soit au dessus de la LOI. 11. Le CNDD-FDD dénonce ceux qui ne voudraient pas que les victimes des mauvaises politiques du passé qui ont été répudiées et expropriées gratuitement et souvent après massacres et assassinats soient rétablies dans leurs droits. Le travail de la Commission Nationale Terre et Autres Biens est assez louable et constitue l'une des voies de réparer les crimes du passé. Nous demandons au Gouvernement d'accélérer la procédure de la mise en place des membres de la Commission Vérité et Réconciliation puisque les Burundais sont appelés à faire face aux réalités de leur histoire afin d'enterrer définitivement le réflexe à l'exclusion et le recours à la guerre fratricide. 12. Le Parti CNDD-FDD invite ses concurrents à éviter ceux qui les divisent pour préparer les élections de 2015 que nous projetons exemplaires et meilleures que toutes les autres que notre pays a connues. Nous ferons tout pour qu'elles aient lieu et en toute transparence. Nous invitons tout le monde à les accompagner et venir les observer y compris ceux qui commencent à prédire l'apocalypse qui parfois fait douter de leur bonne foi. 13. Le CNDD-FDD réitère son engagement pour un Burundi de Droit et Démocratique et demande à la Communauté Internationale toute entière et aux différents Investisseurs d'ignorer ces accusations sans fondement et de visiter notre pays, ils seront étonnés de la tranquillité qui règne dans nos collines et de l'accueil que nos compatriotes leur réserveront.